



Direction  
Référence : EAU-AUT-24-0873-M25.1  
Dossier suivi par : Unité Autorisations - LCO  
Tel.: 24750 - 920 (08:30 - 11:30)  
Email : autorisations@eau.etat.lu

Administration communale  
de Wintrange  
27, Haaptstrooss  
L-9780 Wintrange

Signé à Esch-sur-Alzette

## Affichage final Art. 24 §2

<b>Requérant(s)</b>	Syndicat intercommunal de dépollution des eaux résiduaires du Nord (SIDEN)
<b>Objet</b>	Modification de l'autorisation EAU-AUT-24-0873 concernant la construction de deux bassins d'orage avec station de pompage et leurs aménagements extérieurs, le renouvellement des canalisations pour eaux mixtes, la mise en place des axes pour eaux pluviales, la démolition de la STEP mécanique existante et la pose des conduites de refoulement eaux usées en direction de Rumlange (Stockem 1) et en direction du réseau local de Stockem (Stockem 2)
<b>Localité(s)</b>	Stockem
<b>Commune(s)</b>	Wintrange

Monsieur le Bourgmestre,

Par la présente je vous envoie la décision ministérielle. Veuillez procéder à l'apposé du certificat prévu à l'article 24, §2 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau aux lieux habituels d'affichage. Après l'affichage, je vous prie de bien vouloir nous retourner les documents y afférents.

Cette décision sera publiée en parallèle sur le portail national des enquêtes publiques : <https://enquetes.public.lu/fr.html>.

Pour l'Unité Autorisations

### Annexes :

- Copie de la décision ministérielle
- Documents vérifiés